

A l'attention des **titulaires** de **Licences Comité**  
dans le Département du Tarn

ALBI, le 10 janvier 2022

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Tarn  
**Samedi 13 février 2022 à Saint-Paul-Cap-de-Joux**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter l'**Assemblée Générale du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Tarn** qui se tiendra :

**Le samedi 12 février 2022 à 08h30**  
**Salle des Fêtes**  
**81220 SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX**

A l'ordre du jour :

**08h30 : Accueil des participants - Inscriptions**

**09h00 : Assemblée Générale Ordinaire**

- Approbation du PV de la précédente AG,
- Rapport moral du Président,
- Compte-rendu d'activités 2021,
- Compte-rendu financier 2021,
- Élection au Comité Directeur du CDRP 81 (*quart sortant*) et vote des tarifs des cotisations départementales et régionales, du tarif de la licence fédérale,
- Rapport d'orientation 2022 et budget prévisionnel 2022,
- Désignation d'un contrôleur aux comptes
- Désignation des représentants aux Assemblées Générales FFRandonnée Nationales et Régionales,
- Questions diverses,
- Allocutions des personnalités.

***La tenue de cette Assemblée Générale sera maintenue si les conditions sanitaires et les décisions préfectorales le permettent,***

Sincères salutations sportives.



## Aux titulaires de Licences Comités

En accord avec les statuts et la volonté du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, votre nouvelle Licence Comité, vous permet (**sans obligation**) de prendre part, plus que jamais, aux actions et à la vie du Comité Départemental et des chemins de randonnée du Tarn.

### Vos possibilités en tant que licencié(e) Comité :

- Assister aux réunions inter-associatives et assemblées départementales (3 réunions/an),
- Être formé et contribuer aux opérations de balisage et de surveillance des itinéraires du département,
- Prendre part aux travaux des différentes Commissions et groupes de travail du Comité,
- Participer aux différents stages proposés par la FFRandonnée,
- Élire (ou devenir) le représentant des randonneurs hors-club affiliés lors des prochaines AG,
- Ou même **proposer votre candidature pour un poste d'administrateur du Comité Départemental**.

Chaque Assemblée Générale Ordinaire est électorale, un appel à candidatures est lancé pour le renouvellement du quart sortant des administrateurs siégeant au Comité Directeur.

L'Assemblée Générale est un moment fort dans la vie de notre Comité qui repose sur une démarche démocratique (voir document annexé « Élections 2022 au sein du Comité Départemental »).

N'hésitez pas à contacter directement le Comité pour tout autre renseignement ou complément d'information.

Sincères salutations sportives.

**André MASSE**

Président du Comité Départemental de la  
Randonnée Pédestre du Tarn

